

DECISION DU PRESIDENT

Décision n°2026-65 : CCEPPG _ Impression du journal intercommunal Mon interco'infos n°5 _ Choix du prestataire

Vu l'article L. 5211- 10 du code général des collectivités territoriales ;

Vu la délibération n°2026-48 du Conseil Communautaire en date du 08 avril 2026, portant délégation de pouvoir au Président, l'autorisant notamment, pour la durée de son mandat, à *prendre toute décision, lorsque les crédits sont ouverts au budget, concernant la préparation, la passation, l'exécution, la signature et le règlement des marchés publics, accords-cadres et conventions ainsi que toutes décisions concernant leurs avenants ;*

CONSIDERANT la nécessité de communiquer régulièrement sur les actualités de la Communauté de Communes, en réalisant un journal d'informations à destination des habitants des 19 communes du territoire ;

Vu la consultation organisée auprès de prestataires aptes à assurer cette prestation et l'analyse des offres ;

Le Président de la Communauté de Communes Enclave des Papes Pays de Grignan :

DECIDE

Article 1 : DE SIGNER l'offre tarifaire, annexée à la présente, de l'entreprise GRAPHOT, sise Parc d'activités Drôme Sud Provence - 235 Impasse des senteurs – BP 30008 – 26130 SAINT-PAUL-TROIS-CHATEAUX, relative à l'impression du journal intercommunal, dont les caractéristiques principales sont les suivantes : 8 pages, papier en 110 g, imprimé en 13 500 exemplaires, étant précisé que le coût de la prestation s'établit comme suit :

- Impression du journal intercommunal : 2300,00 € HT soit 2 760,00 € TTC
- Forfait conditionnement par communes et livraison 3 points : 80,00 € HT soit 96,00 € TTC.

Article 2 : D'INFORMER le Conseil Communautaire lors de sa prochaine séance de cette décision qui fera l'objet des mêmes règles de publicité que celles applicables aux délibérations, conformément au Code Général des Collectivités Territoriales.

Article 3 : D'ADRESSER la présente décision à M. le Préfet de Vaucluse et à Mme le Receveur Municipal.

Fait à Valréas, le 17 juin 2026
Le Président,
Jean-Louis MARTIN

